

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1977.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1978, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN,
Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 38

MONNAIES ET MEDAILLES

Rapporteur spécial : M. François SCHLEITER.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Joseph Raybaud, Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; Charles Alliès, René Ballayer, Roland Boscary-Monsservin, Jean Chamant, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Marcel Debarge, Henri Duffaut, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Gustave Héon, Daniel Hoeffel, René Jager, Tony Larue, Anicet Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moinet, Gaston Pams, Louis Perrein, Christian Poncelet, François Schleiter, Robert Schmitt, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 3120 et annexes, 3131 (tomes I à III et annexe 44), et in-8° 770.

Sénat : 87 (1977-1978).

Loi de finances. — Monnaies et médailles.

Mesdames, Messieurs,

Le projet de budget annexe des Monnaies et Médailles s'élève, pour 1978, à 640,6 millions de francs, soit une augmentation de 152,3 millions de francs (+ 31 %) par rapport à celui de l'année précédente.

Rappelons que, suivant la règle applicable à tous les budgets annexes, celui des Monnaies et Médailles est présenté en exact équilibre.

CHAPITRE PREMIER

Les recettes.

Les recettes sont essentiellement constituées par le produit de la fabrication des monnaies françaises, qui représente à lui seul 84,7 % du total. Le reste est couvert par le produit de la fabrication des monnaies étrangères (7 %), des médailles (6,2 %) et des fabrications annexes (2 %).

La comparaison entre les recettes prévues pour 1978 et celles qui figuraient au budget de 1977 ressort du tableau suivant :

Evolution des recettes.

NATURE DES RECETTES	PROPOSEES pour 1978.	RETENUES pour 1977.	DIFFERENCE	EN POUR- CENTAGE
	(En millions de francs.)			
Produit de la fabrication des monnaies françaises	542,5	409,2	+ 133,3	+ 32,6
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	45	26	+ 19	+ 73
Produit de la vente des médailles	40	40	»	»
Produit des fabrications annexes	13	13	»	»
Totaux	640,5	488,2	+ 152,3	+ 31,2

Le rythme d'augmentation qui affecte les recettes des Monnaies et Médailles est sensiblement le même depuis quelques années : 38 % en 1977, 33 % en 1976.

Nous nous proposons d'analyser ci-après l'évolution de chacun des postes de recettes.

A. — LES MONNAIES FRANÇAISES

La croissance des recettes prévues pour 1978 au titre de la fabrication des monnaies françaises, bien que légèrement inférieure à la progression enregistrée l'an passé (38 %), reste soutenue : passant de 409,2 millions de francs à 542,5 millions de francs, elle ressort à 32,6 %.

Cette majoration est la conséquence de deux facteurs :

— l'importance du programme de frappe (856 millions de pièces contre 820 millions en 1977) ;

— le cours des matières premières utilisées, qui retentit sur le coût unitaire des pièces.

Le tableau suivant permet de comparer, d'une année sur l'autre, l'évolution du programme d'ensemble de la fabrication des pièces françaises :

Fabrication des monnaies françaises.

NATURE des pièces.	1977			1978		
	Valeur industrielle unitaire.	Nombre (en millions).	Produit (en milliers de francs).	Valeur industrielle unitaire.	Nombre (en millions).	Produit (en milliers de francs).
50 F en argent ...	26	7	182 000	26	12	312 000
10 F	0,65	100	65 000	0,70	100	70 000
5 F	0,81	0,1	81	0,85	30	25 500
1 F	0,39	230	89 700	0,41	150	61 500
0,50 F	0,28	130	36 400	0,30	80	24 000
0,20 F	0,16	100	16 000	0,17	130	22 100
0,10 F	0,093	140	13 020	0,096	160	15 360
0,05 F	0,056	110	6 160	0,058	190	11 020
0,01 F	0,049	0,1	4,9	0,050	0,1	5
Pièces diverses ..	0,26	3	780	0,25	4	1 000
		820,2	409 145,9		856,1	542 485

L'augmentation annuelle constante du nombre de pièces à frapper est due au phénomène général du développement démographique, économique, touristique, celui aussi des appareils à perception automatique ; ces facteurs conjugués entraînent l'accroissement du volume des monnaies métalliques utilisées par le public.

Ainsi, par rapport à 1977, si l'on constate une diminution de la fabrication des pièces de 1 F (150 millions au lieu de 230) et de 0,50 F (80 millions au lieu de 130) et le maintien à son niveau précédent de la pièce de 10 F (100 millions), par contre toutes les autres pièces verront leur production accrue, notamment la pièce de 50 F en argent dont 12 millions d'exemplaires seront frappés l'an prochain. Par ailleurs, la création d'une pièce de 2 F est annoncée, qui paraît répondre à des besoins exprimés ; sa mise en circulation n'interviendrait qu'en 1979.

La progression des recettes escomptées de la fabrication des monnaies françaises résulte donc, pour une part, de la croissance en volume du programme de frappe ; pour une autre part, elle est liée à la hausse des coûts unitaires de fabrication consécutive au relèvement des prix des différents métaux utilisés.

On observe en effet une augmentation quasi permanente des cours, qu'il s'agisse des métaux précieux ou des métaux communs :

— le cours moyen de l'or, qui s'élevait à 22 904 F le kilogramme en 1975 avant de chuter en 1976 à 19 563 F, a repris son ascension au cours des six premiers mois de 1977 avec un cours moyen de 21 930 F ; de même le cours moyen de l'argent a régulièrement progressé depuis 1975, passant de 627 F le kilogramme à 655 F en 1976 et 721 F pour les six premiers mois de 1977 (+ 10 % par rapport à 1976) ;

— le cuivre, le nickel et l'aluminium ont subi des mouvements de hausse analogues, la tonne de cuivre passant de 5 380 F en 1975 à 6 810 F en 1976 et 7 070 F pour le premier semestre 1977, la tonne de nickel atteignant 26 340 F en 1977 contre 20 600 F en 1974 et la tonne d'aluminium s'élevant de 4 200 F en janvier 1976 à 5 535 F en février 1977.

C'est donc à partir des coûts observés au moment de la préparation du budget annexe, corrigés des coefficients d'évolution probable des composants de ces coûts (cours des matières premières, coût de la main-d'œuvre, prix de l'énergie, matières consommables, amortissement), qu'est établi le prix de revient prévisionnel de chaque type de pièce, puis, compte tenu d'une marge moyenne de 10 % destinée à couvrir notamment les investissements et les charges particulières incombant à la Monnaie, le prix de cession au Trésor. Des ajustements peuvent être faits en cours d'année, en cas de modifications importantes des prix de revient.

B. — LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le produit de la fabrication des monnaies étrangères, qui équivalait en 1977 à celui de l'année précédente, devrait croître sensiblement en 1978 ; de 26 millions de francs en 1977, il devrait s'élever à 45 millions l'an prochain.

L'évolution du nombre de pièces, prévu et réalisé, pour les Etats ou les instituts d'émission étrangers durant les cinq dernières années, est retracée dans le tableau ci-après :

	NOMBRE de pièces inscrites au budget.	NOMBRE de pièces réalisées.
	(En milliers.)	
1972	80 000	129 621,3
1973	80 000	41 021,4
1974	80 000	86 625 »
1975	80 000	219 197,8
1976	150 000	155 652,4
1977	150 000	(1) 153 483,2
1978 (prévisions)	200 000	

(1) Commandes reçues au 30 juin 1977.

Les différences — parfois notables — observées entre les prévisions et les réalisations effectives, sont dues au fait que la Monnaie est tributaire, pour ses ventes à l'étranger, du résultat des appels d'offres internationaux auxquels elle a souscrit, ainsi que des besoins des instituts d'émission des différents Etats. Par conséquent, des commandes importantes et non escomptées lors de la préparation budgétaire peuvent survenir en cours d'année tandis que d'autres commandes que la Monnaie pouvait raisonnablement compter emporter ne se concrétisent pas.

L'Administration des Monnaies et Médailles, soutenue par le Ministère des Affaires étrangères et la Direction des relations économiques extérieures, poursuit son effort de prospection sur de nouveaux marchés.

C. — LES MÉDAILLES

Le produit attendu de la vente des médailles reste identique à celui de 1977 et de 1976, soit 40 millions de francs.

C'est en 1975 qu'un accroissement sensible des recettes était intervenu, consécutif pour une part au retentissement publicitaire de l'exposition « Louis XV, un moment de perfection de l'art français », organisée par la Monnaie, pour une autre part à d'importantes opérations de ventes de médailles à l'étranger. Les recettes s'étaient alors élevées à 38,6 millions de francs contre 22,4 millions l'année précédente.

Cette conjoncture exceptionnelle ne s'est pas retrouvée les années suivantes, encore que le chiffre d'affaires réalisé en 1976 (34,6 millions de francs) et 1977 (18,7 millions de francs pour le premier semestre) soit très supérieur à celui des années antérieures à 1975, malgré un fléchissement général de l'activité économique.

*
* *

Enfin, le produit des fabrications annexes (poinçons, etc.), demeurera en 1978 au même niveau que celui de l'année en cours : 13 millions de francs.

CHAPITRE II

Les dépenses.

Le tableau ci-après fait apparaître les différences entre les dépenses au budget de 1977 et celles prévues pour 1978 :

	1977	1978			DIFFERENCE avec 1977.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
(En milliers de francs.)					
I. — Crédits de paiement.					
PREMIÈRE SECTION. — Exploitation.					
Personnel	68 036	68 901	+ 11 476	80 377	+ 12 342
Matériel	355 241	355 256	+ 142 475	497 730	+ 142 489
Charges sociales	23 887	25 970	+ 2 097	28 068	+ 4 180
Total	447 164	450 127	+ 156 048	606 175	+ 159 011
Amortissements à déduire	- 7 956	- 7 956	- 1 344	- 9 300	- 1 344
Total pour la première section	439 208	442 171	+ 154 704	596 875	+ 157 667
DEUXIÈME SECTION. — Investissements					
Augmentation du fonds de roulement	12 503	>	+ 12 675	12 675	+ 172
Total pour la deuxième section	49 003	>	+ 43 675	43 675	- 5 328
Total général	488 211	442 171	+ 198 379	640 550	+ 152 339
II. — Autorisations de programme	36 500	>	+ 31 000	31 000	- 5 500

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation, en s'élevant à 606,2 millions de francs contre 447,2 millions en 1977, progresseront de 35,6 %.

Elles sont constituées, à hauteur de 82,2 %, par les achats de matériel et fournitures, le reste, soit 17,8 %, étant consacré aux dépenses de personnel (rémunérations et charges sociales).

1° *Les dépenses de personnel.*

Les dépenses totales de personnel, charges sociales comprises, s'élèveront en 1978 à 108,45 millions de francs contre 91,9 millions de francs en 1977, soit une progression de 18 %.

L'Administration des Monnaies et Médailles emploie plusieurs catégories de personnels :

— des fonctionnaires de l'Administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances, affectés à la Direction des Monnaies et Médailles ;

— des fonctionnaires du cadre technique et artistique de l'Administration des Monnaies et Médailles ;

— des ouvriers d'Etat, rémunérés sur la base d'un salaire national horaire.

L'évolution des effectifs de l'Administration des Monnaies depuis dix ans ressort du tableau suivant :

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Personnel d'administration centrale	41	40	40	36	40	39	39	39	39	39
Personnel technique	107	112	112	115	117	119	130	131	142	155
Personnel contractuel	(1) 1	(1) 1	(1) 1	(2) 1	(2) 1	(2) 2	(2) 2	(2) 4	(2) 4	(2) 4
Ouvriers	762	759	759	756	753	753	713	706	850	897
Totaux	911	912	912	908	911	913	884	880	1 035	1 095

(1) Administration centrale.

(2) Cadre technique.

Si les effectifs se sont longtemps maintenus à des niveaux stationnaires — encore qu'en 1974 et 1975 l'automatisation introduite dans l'établissement monétaire de Pessac ait permis, par le jeu des départs à la retraite, une diminution du nombre des ouvriers — le développement des fabrications monétaires depuis 1976 a entraîné un renforcement des personnels, aussi bien au niveau des agents de maîtrise que des ouvriers.

Pour la seule usine de Pessac, le nombre des cadres est passé de 33 en décembre 1973 à 57 en septembre 1977 et, pour la même période, le nombre des ouvriers est passé de 210 à 386.

Et cependant, grâce aux techniques nouvelles et aux progrès de l'automatisation, les frais de personnel correspondent à un pourcentage sans cesse décroissant du compte d'exploitation : 29,6 % en 1968, 28 % en 1970, 20,3 % en 1974, 20,4 % en 1975, 16,6 % en 1976, 18,8 % en 1977 ; ils ne devraient plus représenter que 17 % en 1978.

Sur le plan des dotations budgétaires il convient de remarquer :

a) *Que les mesures acquises*, d'un montant de 2,9 millions de francs, sont destinées à couvrir l'incidence en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations, à ajuster divers crédits évaluatifs ou provisionnels, à appliquer les textes intervenus en matière d'indemnités, de primes, de prestations familiales et de sécurité sociale ;

b) *Que les mesures nouvelles*, d'un montant de 13,6 millions de francs, seront consacrées :

— à des créations ou transformations d'emploi (44 ouvriers supplémentaires, 8 emplois de personnel technique) rendues nécessaires par le développement des fabrications monétaires de l'établissement de Pessac et la généralisation des mesures d'entretien préventif du matériel (3,95 millions de francs) ;

— à poursuivre la mise en place du corps des ingénieurs d'exploitation, gagée par la suppression de trois emplois de chef de fabrication dans le budget de 1976 et par l'inscription d'une provision de 350 000 F (192 665 F) ;

— à procéder à divers ajustements en vue de couvrir les augmentations de traitements et de salaires prévues d'ici la fin de 1977 et prévisibles pour 1978 (5,9 millions de francs) et d'adapter aux besoins les dotations affectées au financement des traitements, salaires, primes, indemnités et œuvres sociales (2,3 millions de francs) ;

— à permettre l'ajustement aux besoins de la contribution du budget annexe des Monnaies et Médailles au financement des dépenses du fonds spécial de retraite des ouvriers de l'Etat, géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (1,2 million de francs).

2° *Les dépenses de matériel, de fournitures et dépenses diverses.*

Les dépenses de matériel représenteront, en 1978, 497,7 millions de francs contre 355,2 millions de francs en 1977 ; la progression de 142,5 millions de francs correspond à une croissance de 40 % environ.

Le poste de dépenses le plus important est celui des *achats*, qui absorbe les *trois quarts* de la dotation totale ; le dernier quart est consacré essentiellement aux travaux, fournitures et services extérieurs (21,5 %).

a) *Les achats.*

La dotation prévue à ce titre s'élèvera, en 1978, à 372 millions de francs, en augmentation de 117,7 millions de francs (soit 46,3 %) sur celle de l'année précédente.

Les achats de matières premières constituent la majeure partie du total des dépenses prévues : ils atteindront 353,7 millions de francs, dont 114,9 millions de francs de mesures nouvelles (+ 48,1 %) destinées à l'achat d'argent (114,1 millions de francs) et de métaux communs (0,8 million de francs) pour réaliser un programme de frappe en extension et pour tenir compte de la hausse des cours des matières premières utilisées.

A cet égard, le poids des dépenses d'achat par rapport à l'ensemble du compte d'exploitation, après s'être allégé en 1972 (33 %) et 1973 (29,9 %) du fait de la réduction sensible de la frappe des pièces de 10 F en argent, s'est de nouveau alourdi depuis qu'a été décidée en 1974, la création des deux nouvelles pièces de 50 F argent et 10 F « type Mathieu » (44,1 % en 1974, 41,7 % en 1975, 46,3 % en 1976, 52,1 % en 1977 et, selon les prévisions, 58 % en 1978).

b) *Les travaux, fournitures et services extérieurs :*

Les crédits figurant à ce titre au projet de budget de 1978, en hausse de 22,6 millions de francs (+ 26,8 %) atteindront 107 millions de francs.

Les dépenses de ce poste qui dépendent essentiellement des charges enregistrées pour les « façons de flans », ont évolué ainsi qu'il suit au cours des dix dernières années :

	MONTANT en millions de francs.	POURCENTAGE par rapport au compte d'exploitation.
1968	17,2	18
1969	19,8	17,1
1970	32,7	26,9
1971	34,9	23,5
1972	25,6	24,5
1973	31,4	25,4
1974	34,9	13,6
1975	64,7	19,1
1976	86	16,7
1977	84,4	17,3
1978 (prévisions)	107	16,7

Ainsi, de 1970 à 1973, on observe une augmentation due aux frais de façon des flans destinés à la pièce de 5 F en cupro-nickel ; en effet, compte tenu du résultat des appels à la concurrence, ces flans avaient été importés des Etats-Unis et d'Allemagne fédérale. Aujourd'hui encore, certains marchés sont confiés à des entreprises spécialisées étrangères après le lancement d'appels d'offres, étendus notamment aux pays membres de la Communauté économique européenne.

Cependant, la mise en fonctionnement de l'usine de Pessac (septembre 1973) a permis une réduction générale des dépenses de façon de flans en dépit de l'augmentation du programme de frappe. L'établissement monétaire de Pessac assure, comme il était prévu, une partie de ces opérations et sa capacité de traitement des flans est appelée à s'accroître encore dans les années à venir.

A titre d'exemple, l'usine de Pessac a produit :

- en 1974 : 600 tonnes de flans ;
- en 1975 : 800 tonnes de flans ;
- en 1976 : 1 000 tonnes de flans ;
- en 1977 : 1 200 tonnes de flans ;
- en 1978, les prévisions portent sur 1 240 tonnes.

Les façons de flans, de bandes et de planches auront coûté, en 1977, 65,2 millions de francs ; 20,4 millions de francs de mesures nouvelles porteront ce coût à 85,6 millions de francs l'année prochaine.

Parmi les autres dépenses, les plus importantes sont consacrées :

— au chauffage, à l'éclairage, à l'eau (la dotation de 6,8 millions de francs prévue en 1978 est identique à celle de 1977) ;

— à l'entretien et à la réparation des bâtiments (4,16 millions contre 3,5 millions de francs) ;

— à la fourniture de petit outillage (les crédits passent de 0,8 million de francs à 2,15 millions de francs en raison du coût élevé des outillages de précision nécessaires au fonctionnement d'une usine moderne, de l'usure plus fréquente de ces outillages utilisés sur des matériels à cadence rapide, de la nécessité de constituer un stock de pièces de rechange).

c) Les autres dépenses.

Elles se répartissent, à hauteur de 10,2 millions de francs, entre :

— les frais divers de gestion (5,2 millions de francs) ;

— les frais de publicité (3,1 millions de francs) ;

— les frets et transports (1,4 million de francs) ;

— les frais de déplacement (0,5 million de francs).

Parmi les frais divers de gestion, il convient de noter que les frais d'exposition du Musée monétaire s'élèveront à 1 million de francs. En 1978, trois expositions sont envisagées et la dotation inscrite au projet de budget doit permettre de couvrir les frais d'assurances, de transports et d'installation des œuvres d'art, d'impression d'un catalogue.

Par ailleurs, les frais de publicité concernent la confection du catalogue général illustré des médailles éditées par la Monnaie de Paris, l'édition de brochures, dépliants, plaquettes, le bulletin du Club français de la Médaille. Ces frais entrent, pour une partie variable suivant les années, dans les dépenses incluses dans le prix de revient des médailles.

Enfin, l'annuité d'amortissement s'élève de 1,34 million de francs, faisant passer de 7,95 millions de francs à 9,3 millions de francs la dotation totale prévue à ce titre.

En définitive, les dépenses ordinaires s'établissent à 606,17 millions de francs tandis que les recettes s'élèvent à 640,55 millions de francs ; il en résulte un excédent de 34,37 millions de francs qui est affecté au financement des dépenses en capital.

B. — LES DÉPENSES EN CAPITAL

1° *Les investissements.*

La dotation réservée aux investissements sera diminuée en 1978 par rapport à celle de l'année précédente : 31 millions de francs contre 36,5 millions de francs (— 15 %) en autorisations de programme comme en crédits de paiement.

Cette dotation est destinée à faire face aux opérations suivantes :

a) *Frais d'établissement et grosses réparations :*

Il s'agit en l'occurrence de poursuivre les opérations de rénovation des ateliers et des bureaux entreprises quai de Conti, à la suite du transfert à Pessac de l'ensemble du secteur des frappes monétaires.

Les crédits d'investissements prévus à cette fin en 1978 s'élèveront à 5 millions de francs ; ils doivent permettre des travaux de restructuration comportant :

-- la modernisation des ateliers vétustes (anciennes fonderies de l'or et du bronze ; atelier de blanchiment ; bijouterie) ainsi que la rénovation du réseau de distribution électrique et des lignes téléphoniques ;

— le remodelage des locaux sociaux et d'un ensemble de bureaux ;

— la poursuite des travaux de réfection entrepris au Musée monétaire.

b) *Matériel et outillage :*

Il est prévu l'attribution de 9,5 millions de francs, ainsi répartis :

	Millions de francs.
Usine de Pessac.....	5,57
Matériel de laminage	1,5
Matériel de finition des flans.....	0,25
Equipement du hall Ouest	1,6
Matériel de frappe et conditionnement	2,1
Matériels divers	0,12
Usine de Paris	3,96
1 presse et matériels divers pour l'atelier des médailles	0,81
Matériel pour l'atelier central d'outillage.....	0,30
Matériel pour les ateliers d'entretien	0,40
Acquisition de matériel informatique.....	0,43
Matériels divers	2,01

c) *Construction :*

En 1978, 16,4 millions de francs seront consacrés à des travaux d'extension de l'usine de Pessac.

La capacité de production de l'établissement monétaire de Pessac portait initialement sur la fabrication annuelle de 800 tonnes de flans en métaux communs, 200 tonnes en argent et 500 millions de pièces. En 1977, l'usine aura produit, avec un travail partiel en équipes (2×8) au monnayage, 1 200 tonnes de flans en métaux communs, 240 tonnes en argent et 1 milliard de pièces.

Après la réalisation des doublements de la fonderie et du hall Ouest, la production annuelle, prévue avec un travail en horaire normal, devrait atteindre 2 400 tonnes de flans en métaux communs, 250 tonnes en argent, 1,2 milliard de pièces.

En 1978, il sera procédé :

Au doublement maximal des possibilités du hall Ouest (compte tenu de l'actualisation des coûts initiaux).....	7,7
A des travaux d'excavation destinés à implanter un atelier de fabrication de lames de métaux précieux dans le hall Ouest agrandi	3
A la réalisation d'un local de stockage des monnaies et conteneurs.	4,95
A la construction d'une salle de sports	0,75

Le problème essentiel, qui se pose actuellement, réside dans la nécessité d'effectuer d'importants travaux d'extension de l'usine, sans interrompre le processus de fabrication. Ces travaux se déroulent en effet sur les lieux mêmes de production, entraînant des perturbations dans le fonctionnement des ateliers.

Le coût de l'usine, qui ressortait à 97,7 millions de francs après les extensions opérées en 1975 et 1976, s'accroît encore des dotations de 1977 et 1978, soit environ de 34,7 millions de francs.

La question qui se pose cependant reste celle de savoir si ces réalisations permettront enfin, et à quelle échéance, à l'usine de Pessac de disposer d'une capacité productive suffisante pour que le recours à la sous-traitance ne soit plus qu'exceptionnel.

2° Fonds de roulement.

Le fonds de roulement bénéficiera d'une légère augmentation (171 935 F) et s'élèvera en 1978 à 12,7 millions de francs.

L'ensemble de ces dépenses en capital sera financé, à concurrence de 9,3 millions de francs, par la dotation pour amortissements figurant aux dépenses ordinaires et le surplus, soit 34,4 millions de francs, par l'excédent du budget de fonctionnement.

*
* *

Votre Commission des Finances, dans sa majorité, vous propose d'adopter les crédits du budget annexe des Monnaies et Médailles.